





## Contrat du joueur

\*Veuillez noter que le masculin a été utilisé afin d'alléger le texte et donc que le terme joueur englobe aussi le terme joueuse.

Cette entente est entre les parties suivantes :

**La Ligue de hockey balle MBHL, ci-dessous appelée la Ligue, et le Joueur :**

Nom du joueur :	
Équipe :	
Adresse :	
Code postal :	
Date de naissance :	
N° de tél.	Rés: Cell: Travail:
Courriel:	
Occupation (facultif):	

En considération des convenances et concordances mutuelles ici contenues les parties déclarent et s'entendent mutuellement sur les règles suivantes :

1. Le terme du contrat est pour la durée de la participation du Joueur dans n'importe laquelle des Ligues de la MBHL.
2. Le Joueur déclare que l'information ci-dessus est exacte.
3. Le Joueur déclare être en bon état physique et être apte à jouer dans la Ligue.
4. La Ligue n'est pas responsable des coûts de transport pouvant résulter d'une blessure ou autre situation. Le Joueur comprend que la Ligue suggère le port d'équipement protectif (incluant le port du casque), si le Joueur refuse le port d'équipement protectif il le fait de son propre gré.
5. Le Joueur consent et est d'accord pour assumer la responsabilité entière concernant toute accident, blessure, vol ou toute autre situation pouvant survenir sur les lieux d'opération de la Ligue.
6. Le Joueur accepte d'obtempérer aux règles et politiques de la Ligue ainsi qu'à toute règle pouvant survenir afin d'être adoptée, telle que remise aux capitaines des équipes.
7. Le Joueur accepte de respecter toutes les règles des établissements hôtes où la Ligue MBHL pratique ses activités.
8. Le Joueur consent que la Ligue a le droit de discipliner le Joueur, de suspendre le Joueur pour une période indéfinie, ou d'expulser le Joueur de la Ligue. Le Joueur comprend qu'aucun montant d'argent lui sera remboursé.
9. Cette entente contient l'entente entière entre les deux parties et il n'y a aucune autre entente verbale ou écrite, promesse, ou entente exceptées les ententes telles qu'énoncées dans ce document-ci.
10. Cette entente est sujette aux lois de la province du Québec.

Je, soussigné, ci-dénoté le joueur, comprend et accepte les termes de ce contrat. (La version anglaise est disponible au verso.)

**Signature du joueur :** \_\_\_\_\_ **Date :** \_\_\_\_\_.